

Garantie limitée à Dix ans :

Les plaques Lexan Thermoclick sont garanties contre la rupture due à la perte de résistance aux chocs, résultant du vieillissement et des intempéries, et contre un jaunissement excessif et une perte de transmission de la lumière, tels qu'ils sont définis ci-après, et ce pour une durée de dix (10) ans à compter de la date de vente par SABIC Innovative Plastics

La présente garantie est sujette aux conditions suivantes :

1) Cette garantie limitée ne s'applique uniquement que pour les plaques de Lexan Thermoclick (LTC404X4000) fabriquées par SABIC Innovative Plastics Europe d'une épaisseur de 40mm dans les coloris standards Bleu (BL6C024T), vert (GN7C018T), violet (VT5C010T), Rouge (RD7C005T), Orange (OR6C012T), jaune (YW9C007T), Metallic (GY6A744M), IR vert (GN8B038T), IR Bleu (BL8B089T) and IR Gris (GY5B422T), utilisées dans les règles de l'art et le respect des instructions de SABIC Innovative Plastics, présentées dans le Manuel Technique prévu à cet usage. Dans tous les cas de figure, la surface protégées contre les UV doit être la seule à être exposée aux rayonnements directs du soleil et aux éléments extérieurs.

2) La présente garantie limitée ne s'applique pas aux plaques qui auraient été thermoformées, rayées, abrasées, ou exposées à des produits ou matières corrosives.

3) Cette garantie limitée est donné uniquement à l'acheteur d'origine des plaques de SABIC Innovative Plastiques et ne pourra en aucuns cas être transférée à une tierce partie. Tout recours aux termes de la présente garantie doit être adressé à SABIC Innovative Plastics par écrit au plus vite, dans les délais prévus par ladite garantie, accompagné de la facture originale qui doit obligatoirement comporter le nom et l'adresse de l'acheteur, la date de l'achat, le nom complet du produit, le numéro de lot et le volume acheté. A la demande de SABIC Innovative Plastics, la personne se prévalant de la garantie doit autoriser l'inspection du produit sur site et/ou le retour dudit produit à SABIC Innovative Plastics pour que soient effectués les tests nécessaires

4) Aux fins de la présente garantie :

- L'évaluation de la perte de résistance aux chocs due au vieillissement pouvant causer une rupture sous l'action de la grêle, sera effectuée en soumettant un échantillon de la plaque endommagée au test standard de simulation de grêle mis au point par KRI-TNO, Delft, Pays Bas. Pour qu'une réclamation soit acceptée au titre de la garantie, ce test (10 projections de grêlons artificiels de 20 mm de diamètre visant différents points de la surface de la plaque à une vitesse de 21m/s) doit provoquer au moins 5 perforations sur la surface de la plaque qui a été exposée aux intempéries.

- La variation colorimétrique sera déterminée en soumettant un échantillon nettoyé au test colorimétrique CIELAB (1976). Aucune réclamation sur des plaques montrant une variation colorimétrique Delta E de 15 ou moins ne sera acceptée.

- La perte de transmission lumineuse sera déterminée en soumettant un échantillon de plaque nettoyé au préalable au Test de Transmission Lumineuse ASTM D 1003 (1977). Aucune réclamation concernant une plaque présentant une perte de transmission lumineuse égale ou inférieure à 6% par rapport à la valeur originale, ne sera acceptée.

5) SABIC Innovative Plastics se réserve le droit de mener des investigations indépendantes quant à la cause du problème

6) Dans le cas où une réclamation serait jugée fondée aux termes de cette garantie limitée, SABIC Innovative Plastics fournira à l'acheteur des produits de remplacement sans frais selon le barème ci-après :

Temps écoulé depuis l'achat	Produit en remplacement
Jusqu'à 5 ans	100%
Dans la 6 ^e année	75%
Dans la 7 ^e année	60%
Dans la 8 ^e année	45%
Dans la 9 ^e année	30%
Dans la 10 ^e année	15%

Si le produit de remplacement ne peut être fourni dans un délai raisonnable, SABIC Innovative Plastics peut choisir de rembourser le montant de l'achat d'origine, ou une partie de celui-ci, en suivant les indications du barème ci-dessus

7) Cette garantie limitée sera la seule responsabilité prise par SABIC innovative Plastics par rapport au produit, et ce à l'exclusion de toute autre demande de réparation. La présente garantie remplace toute autre garantie (hormis celle du titre de propriété) écrite ou orale, statutaire, expresse ou implicite, y compris toute garantie concernant l'adéquation commerciale ou réelle du produit à sa destination finale. La présente garantie est soumise à la juridiction des lois des Pays Bas.

8) La présente garantie a été établie le 18 Septembre 2009. Elle ne concerne que les produits commercialisés par SABIC Innovative Plastics après cette date et remplace toutes les garanties précédentes élaborées pour les produits susmentionnés.

* Trademark of SABIC Innovative Plastics IP BV

Plaques Lexan* Thermoclick en couleurs

Conditions de garanties

Cette garantie limitée à été publiée le 18 Septembre 2009.

La validité de cette garantie est limitée aux plaques de Lexan Thermoclick sheet vendues après le 18 Septembre 2009. Il s'agit de l'unique garantie pour les plaques de Lexan Thermoclick vendues après cette date.



* Trademark of SABIC Innovative Plastics IP BV

Americas:
SABIC Innovative Plastics
Specialty Film & Sheet
One Plastics Avenue
Pittsfield, MA 01201
USA
Tel. (1) (413) 448 5400
Fax. (1) (413) 448 7506
Toll free: 1-800 451 3147

Europe:
SABIC Innovative Plastics
Specialty Film & Sheet
Plasticslaan 1
NL - 4612 PX Bergen op Zoom
The Netherlands
Tel. (31) (164) 292911
Fax. (31) (164) 293272

Pacific:
SABIC Innovative Plastics
Specialty Film & Sheet
1266 Nanjin Road (W)
Plaza 66, 17th Floor
200040 Shanghai, China
Tel. (86) 21 62881088
Fax. (86) 21 62880818

THE MATERIALS, PRODUCTS AND SERVICES OF SABIC INNOVATIVE PLASTICS HOLDING BV, ITS SUBSIDIARIES AND AFFILIATES ("SELLER"), ARE SOLD SUBJECT TO SELLER'S STANDARD CONDITIONS OF SALE, WHICH CAN BE FOUND AT <http://www.sabic-ip.com> AND ARE AVAILABLE UPON REQUEST. ALTHOUGH ANY INFORMATION OR RECOMMENDATION CONTAINED HEREIN IS GIVEN IN GOOD FAITH, SELLER MAKES NO WARRANTY OR GUARANTEE, EXPRESS OR IMPLIED, (i) THAT THE RESULTS DESCRIBED HEREIN WILL BE OBTAINED UNDER END-USE CONDITIONS, OR (ii) AS TO THE EFFECTIVENESS OR SAFETY OF ANY DESIGN INCORPORATING SELLER'S PRODUCTS, SERVICES OR RECOMMENDATIONS. EXCEPT AS PROVIDED IN SELLER'S STANDARD CONDITIONS OF SALE, SELLER SHALL NOT BE RESPONSIBLE FOR ANY LOSS RESULTING FROM ANY USE OF ITS PRODUCTS OR SERVICES DESCRIBED HEREIN. Each user is responsible for making its own determination as to the suitability of Seller's products, services or recommendations for the user's particular use through appropriate end-use testing and analysis. Nothing in any document or oral statement shall be deemed to alter or waive any provision of Seller's Standard Conditions of Sale or this Disclaimer, unless it is specifically agreed to in a writing signed by Seller. No statement by Seller concerning a possible use of any product, service or design is intended, or should be construed, to grant any license under any patent or other intellectual property right of Seller or as a recommendation for the use of such product, service or design in a manner that infringes any patent or other intellectual property right.

SABIC Innovative Plastics is a trademark of Sabic Holding Europe BV

* Trademark of SABIC Innovative Plastics IP BV